

La commune de Jouxens-Mézéry (VD) s'est enrichie, depuis 2006, d'une habitation de style peu conventionnel, qui s'intègre dans son environnement avec les autres habitations tout en marquant fortement sa différence.

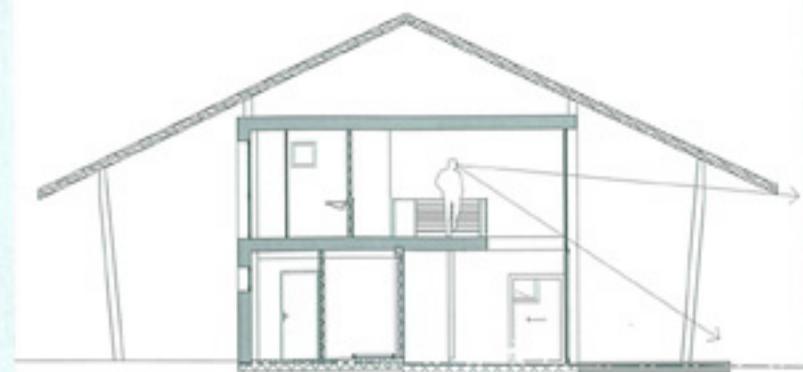
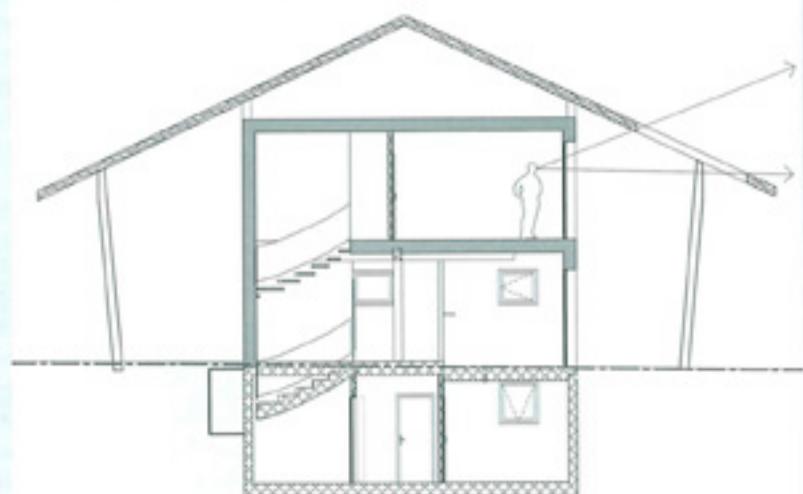
Des obstacles officiels à surmonter

Dès la conception de la maison, s'est posé le problème du règlement communal qui est très stricte quant aux mesures maximums autorisées en construction au sol et en hauteur de corniche. Les architectes d'Atelier Nord sàrl ont été contraints de mener une grande réflexion et de nourrir d'intenses tractations avec les autorités communales.

Le choix de l'angulation des poteaux en bambou qui soutiennent la toiture a été fonction de ce règlement communal. Les architectes ont dû «inventer» une façade virtuelle passant par les poteaux et dont la hauteur et la surface au sol atteignent les normes maximums légales. Les plans comprenant cette «façade» ont ensuite été soumis aux autorités communales.



Le bois est omniprésent, également pour les façades.



Coupes.

